CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du mercredi 26 janvier 2022
Visioconférence TEAMS

Présences :
Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
Richard Boulanger (Musique)
David Décarie (Études françaises)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)
Thomas Hodd (Anglais)
Émilie Grace Lavoie (rep. unité II)
Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Ève Léger (Rep. étud., Sc. soc.)
Gervais Mbarga (Info.-comm.)
Denise Merkle (Traduction et langues)
Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)
Arnaud Scaillerez (Rep. prof., Sc. Soc.)
Lise Savoie (Travail social)
Katia Talbot (Art dramatique)
Jean-François Thibault (Doyen)
Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)
Guy Vincent (Histoire et géographie)

Absence motivée :
Julie Forgues (Arts visuels)
Guillaume Lépine (Rep. prof., Arts)
Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)

Le doyen souhaite la bienvenue à deux invités de la Formation continue, Lauriane Laforge, directrice du développement des affaires et des programmes et Dany Benoît, directeur général, qui viennent présenter les microprogrammes.

Dany Benoit explique l'un des mandats de la Formation continue, à savoir de répondre à des besoins de formation auprès d'une clientèle variée et de se garder à la fine pointe des tendances comme l'offre de microprogrammes, soit de formation de courte durée. Des programmes courts sont déjà offerts à l'Université de Moncton, mais on a l'intention de changer le jargon, ainsi que les statuts et règlements et les règlements universitaires, pour permettre la création de plusieurs microprogrammes, dont le processus est plus rapide que la création de certificats ou de baccalauréats, par exemple.

Lauriane Laforge présente le contexte qui a fait naitre l'idée des microprogrammes, qui sont d'ailleurs déjà offerts dans plusieurs universités. Les microprogrammes attirent différents types d'apprenantes et d'apprenants : des gens qui sont en début de carrière, des gens qui souhaitent changer de carrière, réintégrer la vie professionnelle, se spécialiser, etc. Les microprogrammes constituent donc une avenue pour acquérir de nouvelles qualifications ou renforcer des compétences actuelles.

Les microprogrammes offrent un cadre commun : le développement des compétences, le lien avec les besoins du marché (incluant des partenariats avec d'autres employeurs), une formation offerte par une entité fiable, des programmes modulables et cumulables, l'évaluation sommative de l'acquisition des compétences ainsi que la reconnaissance, comme une attestation de réussite.

Les microprogrammes à l'Université de Moncton constitueront une formation de 9 à 15 crédits au premier cycle ou de 6 à 12 crédits au deuxième cycle et relèveront des facultés. Certains seront offerts en continu et d'autres pourront être cyclés selon l'offre de cours. Il est également parfois possible d'obtenir du financement pour les microprogrammes offerts à distance grâce à des fonds existants et

à des partenariats avec des entreprises. De plus, les microprogrammes sont souvent créés en réponse à une demande spécifique.

Le doyen remercie les invités et invite les membres à réfléchir à des idées de microprogrammes à créer dans leur discipline.

Le doyen souligne le retour au Conseil de faculté de Richard Boulanger qui agit comme directeur par intérim du Département de musique et lui souhaite la bienvenue.

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 26 janvier 2022

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour.

Il rappelle que, comme pour les dernières réunions du Conseil de faculté, les votes se dérouleront par consensus, c'est-à-dire qu'une proposition sera adoptée si personne ne manifeste son désaccord.

David Décarie propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est adoptée par consensus.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2021

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Un membre demande une modification ainsi qu'une clarification au point 11 (Tutorat et assistanat).

Gervais Mbarga propose l'adoption du procès-verbal modifié. La proposition est adoptée par consensus.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2021

Point 4 : Les Jeux de la science politique sont repoussés au mois de mai. Aucune nouvelle date n'a encore été annoncée.

Point 5.1 : La proposition de modification du Baccalauréat appliqué en design intérieur a été envoyée au Comité des programmes le 10 janvier dernier.

Point 5.2 : La proposition de suspension des admissions au Diplôme d'études supérieures en administration publique et au Diplôme d'études supérieures en gestion des services de santé a été acheminée aux admissions ainsi qu'à la FESR.

Point 5.3 : La proposition de modification du programme d'information-communication a été acheminée au Comité des programmes le 10 janvier dernier.
Point 5.4 : La proposition de création de la mineure en compétences rédactionnelles avancées a été envoyée au Comité des programmes le 12 janvier dernier.

Point 5.5 : Le plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs pour la formation linguistique a été envoyé au VRER le 22 décembre dernier.

Point 6 : Le vice-doyen a communiqué avec la registraire pour que trois projets de modification soumis à l'automne — les programmes de traduction, la mineure en arts visuels et le Diplôme en analyse et action communautaires — soient présentés au Comité des programmes pour que les changements figurent au répertoire en juillet 2022. La registraire a indiqué qu'elle examinerait les projets en question pour établir un ordre de priorité en fonction des instances auxquelles ils doivent être soumis (Comité des programmes, Sénat académique ou les deux).

Point 7 : Le suivi pour le renouvellement du statut de chercheuse associée au DEF de Corina Crainic a été fait à la FESR.

Point 9 : Le doyen et le vice-doyen ont rencontré l'ombud la semaine dernière pour lui rappeler que des règlements universitaires et des procédures sont mis en place à l'Université de Moncton pour encadrer les aspects liés à l'enseignement et qu'elle doit diriger les personnes qui la consultent pour des questions académiques vers la professeure ou le professeur, vers la direction de l'unité ou encore vers le vice-décanat.

Point 11 : Le doyen a regardé le budget destiné à l'assistanat et a augmenté de 3 $ le taux horaires des assistantes et assistants. Le budget du tutorat relève, quant à lui, du Service d'appui à la réussite et non du décanat.

Point 12.1 : Le budget de l'année 2022-2023 figure à l'ordre du jour de la présente réunion.

Point 12.2 : Les Chaires de recherche du Canada figurent à l'ordre du jour de la présente réunion.

Point 12.3 : Les activités de La nuit des idées se dérouleront en mode virtuel.

4. Affaires étudiantes

Ève Léger explique que le conseil étudiant commence à entreprendre les démarches pour l'organisation du banquet de la FASS.

Les deux membres du conseil étudiant des arts ont également été approchés en vue d'établir un partenariat entre les deux conseils étudiants de la FASS.

Une activité de financement a été organisée avec le Carrefour pour femmes et un don de 1000 $ a été offert à cet organisme en plus de l'argent amassé pour payer les billets d'avion en vue des Jeux de la science politique. Le doyen rappelle que le décanat peut offrir une contribution aux étudiantes et étudiants qui participent à ces jeux.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

Aucun point à l'ordre du jour.

6. Suivis : RDD / RVD / Sénat / Comité des programmes

Une rencontre de la RVD et de la RDD s'est tenue récemment pour discuter du retour des cours théoriques en présentiel le 7 février prochain.

Lors de la prochaine rencontre du Sénat académique, au mois de mars, une décision sera prise quant à la formule retenue pour la cérémonie de remise des diplômes, c'est-à-dire à savoir si elle se déroulera en présentiel ou en virtuel. Pour l'instant, l'événement est planifié comme s'il avait lieu à distance, mais la décision sera prise le 11 mars prochain. L'organisation des banquets facultaires pourra se faire en fonction de cette décision du Sénat.

Une réunion du Comité des programmes aura lieu le vendredi 28 janvier et un seul dossier de la FASS y sera présenté, soit les modifications en criminologie.

7. Années sabbatiques : rapport du Comité facultaire des congés

Le Comité facultaire des congés s'est réuni le 21 janvier dernier pour évaluer les rapports d'années sabbatiques de Jocelyne Chabot (type A), de Benoit Doyon-Gosselin (type B) et de Didier Tatoutchoup (type B).

Le Comité a jugé incomplet le dossier de Didier Tatoutchoup et a demandé un complément d'information.

Les deux autres dossiers ont été jugés satisfaisants. Quelques changements aux projets initiaux ont été apportés en raison de la pandémie, comme l'annulation d'un séjour de recherche ou de travail en archives, mais les deux membres ont effectué une réorganisation très positive et pertinente de leur programme de recherche.

Le doyen, au nom du Comité facultaire des congés, recommande l'approbation des dossiers de Jocelyne Chabot et de Benoit Doyon-Gosselin. La proposition est adoptée par consensus.

8. Nomination et renouvellement |Professeures associées au Département d'études françaises

8.1 Kelle L. Marshall (nomination) [Annexe 1]

David Décarie présente le dossier de Kelle L. Marshall, ses champs d'expertise ainsi que sa contribution pour la recherche à l'Université de Moncton. Elle agit déjà comme codirectrice d'une thèse de doctorat et pourra siéger à des jurys comme évaluatrice interne.

David Décarie propose la nomination de Kelle L. Marshall comme professeure associée au Département d'études françaises. La proposition est adoptée par consensus.

8.2 Claudine Moïse (renouvellement) [Annexe 2]

David Décarie présente le dossier de Claudine Moïse qui collabore étroitement avec le Secteur linguistique du Département d'études françaises depuis de nombreuses années et dont l'ampleur des publications est considérable.

David Décarie propose le renouvellement de Claudine Moïse comme professeure associée au Département d'études françaises. La proposition est adoptée par consensus.

9. Informations

9.1 Budget 2022-2023

Le doyen indique que les membres ont remis leurs besoins budgétaires, qu'il a envoyé son budget le 17 janvier et qu'il le présentera au Comité de budget le 2 février prochain.

Il a demandé du financement supplémentaire pour pourvoir accueillir des artistes en résidence au sein des unités de la faculté. L'an prochain, les départements d'études françaises et d'art dramatique accueilleront deux artistes.

Il présente les plus récents postes dans la faculté.

- Quatre concours sont actuellement ouverts en anglais, arts visuels, histoire et littérature.
- En art dramatique, les deux départs à la retraite créeront un poste régulier et un poste temporaire. Le poste temporaire sera formellement ouvert l'an prochain de manière à laisser à l'unité le loisir de bien réfléchir au profil le plus pertinent pour le programme spécialisé qui est actuellement en évaluation.
- En sociologie et en traduction, deux personnes ont obtenu une régularisation pour remplacer deux départs.
- En science politique, on attend des nouvelles pour un remplacement par régularisation.
- En allemand, le professeur a été régularisé l'an dernier.
- En travail social, un poste temporaire de trois ans permet de remplacer un professeur en congé d'invalidité.
- En philosophie, le poste vacant à la suite d'un départ à la retraite reste à déterminer dans le budget.
- En sciences religieuses, le départ à la retraite ne mènera pas à l'ouverture d'un poste dans ce domaine.

Il enverra un courriel aux membres pour présenter la ventilation du budget et les informera de la réception du Comité de budget.

9.2 Chaires de recherche du Canada

Le doyen rappelle que la FESR a lancé une première vague d'appels d'offres pour des projets en vue de la première chaire qui se libèrera en 2023. D'autres appels d'offres suivront pour celles qui se libèreront en 2024 et 2025.

À la FASS, trois projets ont été soumis et le doyen en a envoyé deux, un projet sur les violences sexuelles préparé par une équipe en travail social et en criminologie et un projet en environnement soumis par un comité interdisciplinaire réunissant des membres de la Faculté des sciences et de la FASS.

Il a reçu un troisième projet en études autochtones présenté par le Comité de réflexion sur la décolonisation et l'autochtonisation de l'Université de Moncton. Le doyen a jugé que le projet manquait encore de précision, mais il l'a néanmoins fait suivre à la FESR. Des discussions entre le doyen et les membres du Comité de réflexion seront engagées au cours des prochaines semaines afin de bonifier le projet.

Il tiendra les membres informés des réactions au sujet des deux projets soumis et il rappelle qu'un autre appel à projets devrait avoir lieu au printemps.

10. Autres points

Rien à signaler.

11. Clôture de la séance

Dominique Thomassin propose la levée de la séance à 14 h 47.

Jean-François Thibault

Matthieu LeBlanc